



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 73 du 13 septembre 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 6

DÉCISION N° 0001D24012671/ARM/SGA/DRH-MD/SRHC/CMG ACL
portant délégation de signature (Centre ministériel de gestion d'Arcueil).

Du 01 septembre 2024

**DÉCISION N° 0001D24012671/ARM/SGA/DRH-MD/SRHC/CMG ACL portant délégation de signature
(Centre ministériel de gestion d'Arcueil).**

Du 01 septembre 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 5 9 2 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 0001124001722/ARM/SGA/DRH-MD/SRHC/CMG ACL du 25 mars 2024 portant délégation de signature \(Centre ministériel de gestion d'Arcueil\).](#)

Référence de publication :

Le directeur du centre ministériel de gestion d'Arcueil,

Vu le décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 modifié autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté n°P.JUR0000191492 du 7 août 2024 portant changement d'affectation ;

Vu la [Délégation de gestion du 01 novembre 2021 entre la directrice du centre expert pour les ressources humaines du personnel civil du ministère de la défense \(CERH-PC\), ordonnateur secondaire des dépenses de rémunération du personnel civil et de certains personnels militaires désignée sous l'appellation de "délégrant", d'une part, et le directeur du centre ministériel de gestion d'Arcueil désigné sous l'appellation de « déléataire», d'autre part.](#)

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur du centre ministériel de gestion d'Arcueil, toutes pièces constitutives des droits à rémunération des administrés :

1. M. Pierre **Guillien**, attaché d'administration de l'État, adjoint RH au directeur du centre ministériel de gestion, dans la limite des attributions du centre ministériel de gestion ;
2. Mme Sandrine **Vayer**, attachée d'administration de l'État, adjointe gestion administrative et paie au directeur du centre ministériel de gestion, dans la limite des attributions du centre ministériel de gestion ;
3. Mme Rachel **Lebas**, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de la performance et du pilotage, dans la limite des attributions du bureau ;
4. M. Sébastien **Cerveau**, attaché d'administration de l'État, adjoint à la cheffe du bureau de la performance et du pilotage, dans la limite des attributions du bureau ;
5. Mme Brigitte **D'Angelo**, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle pilotage du bureau de la performance et du pilotage, dans la limite des attributions du pôle ;
6. Mme Catherine **Armengaud**, secrétaire administrative, adjointe à la cheffe du pôle pilotage du bureau de la performance et du pilotage, dans la limite des attributions du pôle ;
7. Mme Emilie **Ravassard**, secrétaire administrative, experte primes au sein du pôle pilotage du bureau de la performance et du pilotage, dans la limite des attributions du pôle ;
8. M. Alain **Cantié**, attaché d'administration de l'État, chef du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du bureau ;
9. Mme Laurence **Le Caudrec-Malon**, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
10. Mme Edith **Lémière**, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires cat. A au bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
11. Mme Nathalie **Grava**, secrétaire administrative, adjointe au chef du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires cat. A au bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
12. Mme Alexandra **Carlier**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE fonctionnaires cat. A au sein du pôle des fonctionnaires A du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
13. Mme Najette **Yalaoui Baouz**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE fonctionnaires cat. A au sein du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires A du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
14. Mme Christelle **Gatellier**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE fonctionnaires cat. B au sein du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires B du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
15. Mme Bénédicte **Lejmann**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE fonctionnaires cat. B au sein du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires B du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
16. Mme Sandra **Bouquet**, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires cat. C au bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;
17. Mme Christine **Crochard Demesy**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE fonctionnaires cat. C au sein du pôle de la gestion administrative et de

la paie des fonctionnaires C du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;

18. M. Augustin **Anani**, secrétaire administratif, expert GA/PAIE fonctionnaires cat. C au sein du pôle de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires C du bureau de la gestion administrative et de la paie des fonctionnaires, dans la limite des attributions du pôle ;

19. Mme Sylvie **Pelleter**, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du bureau ;

20. Mme Frédérique **L'Anthoen**, secrétaire administrative, adjointe à la cheffe du pôle des agents contractuels et des ouvriers de l'État du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État dans la limite des attributions du pôle ;

21. Mme Linda **Ahmed**, agent sous contrat de niveau II, experte GA/PAIE ASC/OE au sein du pôle des agents contractuels et des ouvriers de l'État du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

22. Mme Christine **Goncalves**, agent sur contrat de niveau I, cheffe du pôle des ingénieurs cadres technico-commerciaux et techniciens du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

23. Mme Fouzia **Benachenhou**, secrétaire administrative, adjointe au chef du pôle des ingénieurs cadres technico-commerciaux et techniciens du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

24. M. Yves **Demetz**, secrétaire administratif, expert GA/PAIE ICT au sein du pôle des ingénieurs cadres technico-commerciaux et techniciens du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

25. Mme Tania **Balavoine**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE ICT au sein du pôle des ingénieurs cadres technico-commerciaux et techniciens du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

26. M. Jean-Marie **Poirier**, secrétaire administratif, expert GA/PAIE ICT au sein du pôle des ingénieurs cadres technico-commerciaux et techniciens du bureau de la gestion administrative et de la paie des contractuels et des ouvriers de l'État, dans la limite des attributions du pôle ;

27. Mme Isabelle **Bélot**, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du bureau ;

28. Mme Lila **Kechi**, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du bureau ;

29. Mme Pauline **Goulème**, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle de la gestion administrative et paie des officiers des corps de l'armement du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle ;

30. Mme Typhaine **Scarfone**, secrétaire administrative, adjointe au chef du pôle de la gestion administrative et paie des officiers des corps de l'armement du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle ;

31. Mme Sophie **Fradelle**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE OCA au sein du pôle de la gestion administrative et paie des officiers des corps de l'armement du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle ;

32. Mme **Elise Guyader**, secrétaire administrative, experte GA/PAIE OCA au sein du pôle de la gestion administrative et paie des officiers des corps de l'armement du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle ;

33. M. Thierry **Sébastien**, attaché d'administration de l'État, chef du pôle autres militaires/PPE au sein du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle ;

34. M. Sébastien **David**, secrétaire administratif, adjoint au chef du pôle autres militaires/PPE au sein du bureau de la gestion administrative et de la paie des militaires, dans la limite des attributions du pôle.

Art. 2. La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2024.

Art. 3. La décision N° 0001I24001722/ARM/SGA/DRH-MD/SRHC/CMG ACL du 25 mars 2024 portant délégation de signature (centre ministériel de gestion d'Arcueil) est abrogée à compter du 1^{er} septembre 2024.

Art. 4. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'administrateur de l'État,
directeur du centre ministériel de gestion d'Arcueil,*

Fabrice DINGREVILLE.